

LES ELEVES MAROCAINS MUSULMANS AU LYCEE LYAUTEY

Les notes que l'on va lire sont un complément à l'étude qui a paru sous le même titre dans le n° 65 (juin 1955) du *Bulletin économique et social*. Elles ont été recueillies au cours d'une enquête menée en 1958. Leur publication permettra de suivre l'évolution de la population scolaire marocaine dans un établissement d'enseignement européen. Nos sources d'information sont celles qui avaient été utilisées au cours de l'enquête de 1954.

I. - L'élément marocain dans le Lycée.

Pendant l'année scolaire 1953-54, il y avait au Lycée Lyautey, sur un effectif total de 1.900 élèves, 243 Marocains musulmans, soit 13 %. En 1957-58, les chiffres correspondants étaient de 2.400 et 332, et la proportion des élèves marocains était de 13,8 %. L'élément européen a donc moins progressé (20 % environ) que l'élément marocain (28 %).

Nous écrivions en 1955 : « Ce n'est donc que dans trois ou quatre ans que les effets à la scolarisation amorcée en 1945 se feraient pleinement sentir dans l'enseignement secondaire ». Ces effets commencent bien à se manifester, mais d'une façon encore très modérée. Il est cependant possible que l'ouverture d'un second établissement d'enseignement secondaire musulman — le Collège Moulay Abdallah — ait drainé une partie des élèves qui se seraient sans cela dirigés vers le Lycée Lyautey.

II. - D'où viennent les élèves

Parmi ces 332 élèves, 121, soit 37,3 % sont originaires de Casablanca, et 65, soit 16,5 % sont nés à Fès. Le pourcentage le plus élevé est ensuite fourni par Marrakech : 4,5 % (15 élèves). Le reste se répartit à travers le Maroc. L'arrière-pays casablancais au sens large : Ben Ahmed, Ben Slimane, Berrechid... fournit d'assez gros contingents, mais certains élèves viennent de Boulmane-du-Dadès, de Tafraout. L'ex-zone Nord n'a fourni qu'un seul élève.

Ainsi, par rapport à 1953-54, on enregistre une légère diminution, en pourcentage, des élèves nés à Casablanca et surtout à Fès. Cette variation s'interprète sans difficulté. Nous constatons en 1953-54, que l'apport fassi s'expliquait de la façon suivante : il s'agissait d'enfants dont les parents venus de Fès étaient installés à Casablanca depuis un certain

temps, et nous écrivions : « Le fils aîné scolarisé au Lycée est né à Fès, le plus jeune souvent à Casablanca ». Ce sont ces éléments jeunes que nous trouvons maintenant à Lyautey. En effet, si l'élément fassi est demeuré à peu près stationnaire en valeur absolue (65 contre 63), l'élément casablancais est passé de 99 à 121.

214 élèves résident à Casablanca, soit 64,4 % au total, alors que 121, soit 37,3 % seulement y sont nés. Beaucoup sont donc les fils d'immigrés assez récents. Ils se répartissent très inégalement dans la ville. La Nouvelle Médina en envoie 61 au Lycée, soit 28,6 %, tandis que l'Ancienne Médina n'y est représentée que par six élèves et Aïn-Chok par 1. Par contre la Ville Nouvelle fournit 145 élèves, environ 68 %. Ces chiffres reflètent assez bien ce que l'on peut savoir de la composition sociale du contingent marocain du Lycée. Ils témoignent aussi du glissement d'une partie de la population marocaine, depuis quelques années, vers la ville européenne.

Parmi ceux qui ne résident pas à Casablanca, on relève 8 Fassis. Le reste s'éparpille à travers toute l'ancienne zone Sud, à l'exception d'un Tangérois et d'un élève dont les parents résident à Dakar.

III. - Origine sociale.

Le dépouillement des résultats de l'enquête fait apparaître des changements par rapport à 1953-54.

Les fils de commerçants (le mot recouvrant d'ailleurs des réalités économiques et sociales assez diverses) sont 126. Ils étaient 124 en 1953-54. Il y a donc eu une chute de pourcentage, celui-ci étant passé de plus de 50 % à 37,9 %.

Viennent ensuite des administrateurs de société (9), des transporteurs (3), des entrepreneurs (2), des industriels (1), agents d'affaires (1), soit au total 16. Ces catégories sociales, assez difficiles à situer, ne paraissent pas avoir été représentées en 1953-54.

Les professions libérales ne sont représentées que par un médecin. Lors de la précédente enquête, le pourcentage était déjà faible (1 %). Cette baisse peut sans doute s'expliquer par le fait que de nombreux membres des professions libérales sont passés dans l'administration. Il y a là une manifestation

des changements survenus au Maroc pendant ces dernières années.

Les fils de fonctionnaires sont 42 (40 en 1953-54). Ce qui explique là aussi un fléchissement du pourcentage (12,6 % contre 16 %). Les différentes branches de l'Administration sont représentées : fonctionnaires d'autorité, Justice, P.T.T., Douanes, Santé Publique, Enseignement...

Les fils d'employés sont 13 (3,9 % contre 6,5 %). Cette dénomination est assez vague. On rencontre des employés de commerce, des employés de bureau, des chaouchs.

Artisans et ouvriers sont représentés par 19 élèves. Ils ont donc augmenté à la fois en valeur absolue (19 contre 10) et en pourcentage (5,7 contre 3,8). Bien que les indications fournies par les sources soient là encore parfois peu précises (pêcheur, tapissier, livreur de pain, manoeuvre, « ouvrier », jardinier, cuisinier, cordonnier, chauffeur de taxi, horloger, électricien), il y a tout de même dans ces chiffres l'indication d'une certaine évolution. Les effets de la scolarisation qui a touché les milieux les plus modestes commencent à se faire sentir, bien que faiblement encore.

Les signes d'une évolution semblable apparaissent quand on passe aux fils d'agriculteurs. Ils sont 22 au lieu de 9 (6,6 % contre 3,7 %). De ce chiffre de 22, il y a 18 propriétaires ou colons, et quatre « cultivateurs ».

Comme en 1953-54, la faiblesse de ces chiffres ne permet pas de tirer des conclusions générales. Les indications données sont trop souvent vagues. C'est ainsi que les parents de 21 élèves se disent sans profession. Il s'agit parfois de veuves. Mais rien ne permet de les ranger dans une catégorie sociale déterminée. Il en va de même de 3 « propriétaires » dont nous avons relevé les noms, sans qu'il nous ait été possible de déceler s'il s'agissait de ruraux ou de citadins.

Il est tout de même permis d'affirmer que le Lycée s'est ouvert plus largement à certaines catégories sociales sans qu'il s'agisse pour autant de transformations profondes : une amorce d'évolution, certainement pas une révolution.

IV. - Le milieu familial.

Pour les 332 familles dont les fils fréquentent le Lycée, le nombre moyen d'enfants est de 6,81. En 1953-54, il était de 6,27. Nous trouvons :

- 36 familles avec 10 enfants ou plus (au lieu de 26).
- 140 familles de 6 à 9 enfants (au lieu de 104).
- 88 familles de 3 à 5 enfants.
- 15 familles de 2 enfants.
- 1 famille de 1 enfant.

La famille de 1 à 2 enfants constitue donc l'exception. La très nombreuse famille est aussi — relativement — peu représentée :

- 8 familles de 11 enfants
- 2 familles de 13 enfants
- 2 familles de 14 enfants
- 2 familles de 15 enfants

- 2 familles de 17 enfants
- 1 famille de 18 enfants
- 1 famille de 29 enfants (il s'agit d'une famille rurale).

La famille de 5 à 8 enfants (49,1 %) apparaît comme le type le plus répandu.

V. - Répartition par classe.

Là aussi, il convient de signaler certains changements. Les classes du premier cycle sont plus étoffées qu'elles ne l'étaient en 1953-54 :

- 52 élèves en sixième au lieu de 23.
- 43 élèves en quatrième au lieu de 22
- 33 élèves en troisième au lieu de 26.

Mais en cinquième, le nombre des élèves a diminué : 25 au lieu de 28. Il s'agit peut-être d'un phénomène accidentel, conséquence d'une sélection plus sévère l'année précédente.

Nous ne trouvons en seconde et en première que 34 et 46 élèves (41 et 61 en 1953-54). Ceux qui sont parvenus dans ces classes étaient en 5^e ou en 4^e en 1953-54, c'est-à-dire à une époque où les classes étaient peu nombreuses. A ce moment-là aussi, les classes terminales recevaient des élèves venant d'autres établissements. La grande majorité des élèves prend place dans les sections modernes (195) plutôt que classiques (26).

Dans les classes terminales, les effectifs ont sérieusement augmenté : 37 au lieu de 24. Ils se répartissent de la façon suivante :

- Sciences Expérimentales : 22 (12).
- Mathématiques Élémentaires : 13 (7).
- Philosophie : 2 (5).

La désaffection pour la classe de Philosophie est générale et affecte les Européens comme les Musulmans. Le goût pour Sciences Expérimentales qui ouvre accès aux carrières de la Médecine et de la Pharmacie est toujours vif. L'orientation vers Mathématiques Élémentaires s'est confirmée et accentuée.

Les classes préparatoires aux grandes écoles groupent 32 élèves. Elles n'en avaient que 19 en 1953-54. L'augmentation est donc très nette et peut-être mise en parallèle avec celle que l'on trouve dans les classes terminales :

- Mathématiques Supérieures : 25 (2 en 1953-54)
- Mathématiques Spéciales : 3 (2).
- Centrale : 1 (2).
- Lettres Supérieures : 1 (2)
- H.E.C. : 2 (0).

Le mouvement général qui porte les élèves vers les études scientifiques est donc suivi par les Marocains.

Dans l'ensemble la répartition des élèves par classe paraît mieux équilibrée qu'en 1953-54.

	1953-54	1957-58
6 ^{me} :	23	52
5 ^{me} :	28	25
4 ^{me} :	22	43

3 ^{me} :	26	33
2 ^{me} :	41	34
1 ^{re} :	61	46
Classes terminales :	24	37
Grandes écoles :	19	32

Il serait souhaitable que des enquêtes plus générales et plus approfondies viennent nous donner une image enfin complète de la jeunesse scolaire marocaine. La tâche ne paraît pas impossible à entreprendre.

J. GAUTIER-DALCHE

VI. - Age par classe.

L'âge moyen des élèves marocains demeure supérieur à celui de leurs condisciples européens. Mais par rapport à 1953-54, on note parfois un léger abaissement de cet âge moyen. Mais les chiffres, en raison des incertitudes de l'Etat Civil, sont sujets à caution.

Premier cycle :

- 6^{me} : 12 ans 9 mois (13 ans en 1954-55).
- 5^{me} : 14 ans 4 mois (14 ans 2 mois)
- 4^{me} : 15 ans 4 mois (15 ans 3 mois)
- 3^{me} : 16 ans 6 mois (16 ans 6 mois)

On notera que l'âge moyen en 6^{me} est sensiblement inférieur. C'est le résultat d'une scolarisation plus précoce.

Deuxième cycle :

- 2^{me} : 17 ans 7 mois (17 ans 8 mois)
 - 1^{re} : 18 ans 10 mois (19 ans 6 mois)
 - Classes term. : 20 ans 6 mois (20 ans 6 mois)
- Dans les classes préparatoires, l'âge moyen se situe à :

- Mathématiques Supérieures : 20 ans 8 mois
- Mathématiques Spéciales : 21 ans
- Centrale : 21 ans.
- H.E.C. : 20 ans
- Lettres supérieures : 20 ans.

En 1953, la moyenne générale était de 21 ans 5 mois. Les remarques que nous faisons à cette date demeurent valables.

On constate, à l'intérieur de chaque classe, des différences d'âge parfois considérables :

- 6^{me} : de 11 à 16 ans
- 5^{me} : de 11 à 17 ans
- 4^{me} : de 13 à 18 ans
- 3^{me} : de 14 à 19 ans
- 2^{me} : de 15 à 20 ans
- 1^{re} : de 17 à 24 ans

Classes terminales : de 18 à 24 ans.

Classes préparatoires : de 19 à 23 ans

Il y a donc, en moyenne, un écart de 5 ans entre les élèves les plus jeunes et les plus âgés. Une enquête plus approfondie que celle que nous avons menée permettrait sans doute de déterminer si ces écarts d'âge peuvent être mis en relation avec l'origine sociale des élèves.

Nous ne cherchons pas à dissimuler ce que les résultats que nous apportons ici ont d'incomplet. Leur portée est forcément limitée. Cependant, ils permettent, croyons-nous, d'affirmer l'existence d'une évolution : de nouvelles couches sociales accèdent à l'enseignement secondaire et certains élèves marocains abordent cet enseignement plus tôt qu'autrefois.

Lieux d'origine des élèves et de résidence des parents	Nombre d'élèves par lieu d'origine	Nombre de parents par lieu de résidence
Casablanca	121	213
Fès	65	8
Marrakech	15	3
El-Jadida	7	3
Oujda	5	
Ben Ahmed	5	1
Salé	5	
Settat	5	
Rabat	4	2
Boucheron	4	2
Kouribga	3	
Meknès	3	1
Ahermoumou	3	
Berrechid	3	3
Ouezzane	2	1
Agadir	2	2
Azemmour	2	
Sidi Kacem	2	1
El Ksar El Kebir	2	
Taza	2	1
Ben Slimane	2	1
Dar Ould Zidouk	2	
Fédala	1	1
Médiouna	1	
Ida Ouzenzem	1	
El Hajeb	1	
El Kelaa des Srahna	1	
Ksiba	1	1
Tizi Ousli		1
Zaouia Ech-Cheikh	1	1
Ksar Es Souk		1
Birjdid	1	1
Taroudant		1
Tafraout	1	1
Tanger		1
Aïn Leuh	1	
Essaouira	1	2
Beni Mellal	1	
Bir Mezoui	1	
Khemisset	1	1
Ouo Ouizerth		1
Khenifra	1	3
Boulmane du Dadès	1	
Touimlile	1	
Mokrisset	1	
Tarhzirt	1	
Inezgane	1	